

Mairie
de la
Ville de Lyon.

Lyon, le 20 Février 1851.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister
au service religieux qui sera célébré lundi pro-
chain, 24 de ce mois, en commémoration de la
Révolution accomplie le 24 Février 1848.

Cette cérémonie aura lieu dans l'Eglise métro-
politaine, à 10 heures précises du matin.

Les Autorités se rendront directement à la
Cathédrale.



Agrirez, Monsieur, l'assurance de ma
considération très-distinguée,

Le Maire de Lyon,

Reveil

M^{me} le Président du Conseil vous prie de vous
rendre au Greff à 9 heures pr précises.

